



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers libéraux

Question écrite n° 73346

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés que rencontrent les infirmières dans l'exercice de leurs activités professionnelles. Aujourd'hui, les moyens dont on dispose pour l'hospitalisation à domicile, indépendamment de toute référence à l'APA, sont, sinon insuffisants, du moins très difficiles à gérer. Aussi, il souhaiterait savoir comment le gouvernement entend appliquer la réforme de l'allocation personnalisée d'autonomie, plus particulièrement à domicile, alors que les moyens en personnels spécialisés (infirmières notamment) sont notoirement insuffisants.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73346

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1038